

13 septembre 2018

## Communiqué de presse conjoint

### Union européenne – Commission de l’océan Indien

#### **Pêche durable dans la région du sud-ouest de l’océan Indien: signature d’un nouveau programme pour promouvoir la pêche durable et l’économie bleue dans la région**

***Balaclava – L’Union européenne (UE) et la Commission de l’océan Indien (COI) ont signé un nouveau programme de 28 millions d’euros pour promouvoir la gestion durable des pêches dans les îles de l’océan Indien (pêche maritime) mais aussi en Afrique orientale et australe (pêche continentale). Connue sous le nom de EEOFISH, ce programme est un nouvel exemple concret de l’action de l’Union européenne et de la Commission de l’océan Indien pour promouvoir la pêche durable dans la région Afrique orientale et australe et océan Indien.***

A cette occasion, M<sup>me</sup> Marjaana Sall, Ambassadeur de l’Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles, a déclaré:

*- "Les activités en mer ne font que s’accroître, et nous devons nous assurer que les océans soient utilisés de manière durable. L’Union européenne est en faveur d’une gouvernance internationale des océans et continue à s’engager en Europe mais également dans le monde entier avec ses partenaires pour des océans sécurisés, propres et gérés de manière durable. Avec ce nouveau programme, l’Union européenne poursuit son engagement dans la région de l’Afrique orientale et australe et océan Indien pour promouvoir une pêche durable."*

Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, s’est réjoui de ce partenariat renouvelé avec l’Union européenne, membre observateur auprès de la COI et premier partenaire au développement :

*- "Le programme **EEOFISH** contribuera à consolider les acquis des Etats de la région en faveur d’une pêche durable génératrice de croissance et d’emplois. La pêche reste un secteur moteur de nos économies qui contribue significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Grâce au soutien de l’Union européenne, les pays de l’Afrique orientale et australe et de l’océan Indien pourront renforcer les différentes pêcheries et aussi poursuivre les actions conjointes de surveillance des pêches qui ont été un franc succès reconnu à l’échelle internationale. Ce nouveau projet témoigne surtout de la solidité du partenariat entre l’UE et la région élargie auquel est activement associée la COI. "*

Avec la croissance des activités en mer, et des défis que cela implique, il s'avère nécessaire d'assurer une gestion durable des ressources partagées.

Le programme de six ans sera mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien en étroite collaboration avec le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les organisations des lacs Tanganyika et Victoria.

- Le premier axe stratégique renforcera les politiques régionales et les cadres institutionnels pour une gestion durable des ressources partagées, tant au niveau des pêcheries continentales que marines.
- Le deuxième axe stratégique appuiera le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) pour le renforcement des capacités pour la prévention, la dissuasion et l'élimination de la pêche Illicite, Non-déclarée et Non-règlementée (INN). Ceci fait suite à l'engagement pris par l'Union européenne lors de la réunion ministérielle du PRSP qui s'est tenue à Madagascar en juillet 2017.
- Le troisième axe stratégique soutiendra des initiatives concrètes de gestion et de gouvernance des pêcheries continentales et marines. Cette composante se focalise sur les projets pilotes initiés sous le programme SmartFish, la pêche artisanale et intègre la dimension genre de la pêche.

#### **Le partenariat UE – Commission de l'océan Indien pour la pêche durable :**

Le programme SmartFish a été l'un des plus larges programmes de gestion de la pêche en Afrique avec 20 pays bénéficiaires. Mis en œuvre de 2011 à 2018, il est intervenu dans cinq domaines: la gestion de la pêche, la bonne gouvernance, le suivi contrôle et surveillance des pêches, la chaîne de valeur et le commerce du poisson et la sécurité alimentaire.

Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) est un programme de coopération régionale conçu pour lutter contre la pêche illégale dans le Sud-Ouest de l'océan Indien et promouvoir des pratiques de pêche durable et responsable. Mis en œuvre par la COI de 2007 à 2018, il a permis de créer une vraie communauté entre les inspecteurs des pêches des pays y participant (Maurice, Comores, Seychelles, Madagascar, Kenya, Tanzanie, France/Réunion et Mozambique), et eu un effet de dissuasion en augmentant le contrôle en mer et en limitant les pratiques de la pêche INN dans la région de l'ouest de l'océan Indien.

---

## **A propos de l'Union européenne:**

L'Union européenne est une union politique et économique unique au monde entre 28 pays. Aujourd'hui, l'UE compte une population totale de plus de 500 millions d'habitants. Au sein du marché unique de l'UE, les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler aussi librement qu'à l'intérieur d'un même pays. Depuis l'adoption en 2009 du Traité de Lisbonne, l'UE dispose d'un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères, Mme Federica Mogherini, et d'un nouveau service diplomatique européen, qui, avec 139 délégations et bureaux, est l'un des plus vastes au monde.

---

Pour plus d'information, veuillez contacter:



Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles

Section Politique, Presse et Information

Téléphone : (230) 2071515

Email: [DELEGATION-MAURITIUS-PRESS@eeas.europa.eu](mailto:DELEGATION-MAURITIUS-PRESS@eeas.europa.eu)

Site web: <http://eeas.europa.eu/delegations/mauritius>

Facebook: <https://www.facebook.com/EUinMauritius>

Twitter: [@EUAmbMauritius](https://twitter.com/EUAmbMauritius)

## **A propos de la Commission de l'océan Indien :**

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses Etats membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs notamment dans le domaine des pêches et de l'économie bleue. Cette expérience accumulée au fil des projets fait aujourd'hui de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime depuis plus de trente ans l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature et ambitieuse par choix.

Pour plus d'information, veuillez contacter :



**Unité communication de la COI :**

(+230) 402 61 00 / [communication@coi-ioc.org](mailto:communication@coi-ioc.org)

[www.commissionoceanindien.org/](http://www.commissionoceanindien.org/) Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#)